

Bébés secoués : le mieux est-il l'ennemi du bien ?



Paris, le mardi 8 janvier 2019 – La maltraitance vis-à-vis des enfants est encore à de nombreux égards un sujet tabou et il demeure difficile pour beaucoup d'appréhender la violence que représente le fait de frapper un enfant et qui plus est son propre enfant. Ce déni n'épargne pas le monde médical. Il existe ainsi de nombreux exemples de retard de signalements, de défaut d'alertes tandis que d'une manière générale on ne constate pas de mobilisation générale des professionnels de santé face à ce phénomène. Cependant, des progrès sont réalisés. Ainsi, une vigilance nouvelle s'observe en ce qui concerne le syndrome du bébé secoué (SBS).

Longtemps ignoré en France, bien que décrit dès le début des années 70 en Grande-Bretagne, ce SBS a enfin été l'objet de recommandations nationales adoptées par la Haute autorité de Santé (HAS) en 2010, recommandations réactualisées en 2017. Ces préconisations permettent d'orienter le diagnostic de SBS et sa prise en charge. La publication de ces recommandations s'est accompagnée d'une sensibilisation des professionnels de santé et des familles. Ainsi, désormais, le carnet de santé remis aux parents lors de la naissance comporte différents conseils en cas de surmenage ou de sentiment d'être dépassé. Le danger des secouements, même légers, est clairement signalé. Par ailleurs, chaque 8 janvier, une journée de sensibilisation est organisée par l'association Tatiana, qui rappelle les conséquences graves du fait de secouer un nourrisson.

Des résultats préliminaires, mais encourageants

Ces actions pourraient connaître des résultats tangibles. Parallèlement à une attention plus soutenue des équipes hospitalières, le nombre de SBS repéré tendrait à diminuer. Ainsi, dans un article consacré à ce sujet par *le Monde*, le neurochirurgien Matthieu Vichon (CHU de Lille) qui tient un registre des traumatismes crâniens du nourrisson fait état d'une forte diminution en 2018 par rapport aux années précédentes. En Touraine,

une charte de prévention du bébé secoué adoptée par le parquet de Tours, le conseil départemental, le CHU de Tours, le Pôle Santé Vinci, la maternité de Chinon et des associations de pédiatres et de sages-femmes libérales a conduit à une forte sensibilisation. Et là encore, le nombre de cas rapportés a considérablement régressé : un seul cas a été recensé en 2018 contre quatorze entre 2015 et 2017. « *On ne peut pas prouver précisément le lien entre cette campagne et la baisse du nombre de bébés secoués déclarés. Ce n'est pas une science exacte, même si on peut se réjouir du résultat* » précise Cécile Ancelin, substitut au parquet de Tours, dans la presse locale.

Placements abusifs ?

Ces données contrastent avec l'idée parfois avancée par certaines associations de parents d'une augmentation des cas de SBS, voire d'une multiplication de diagnostics erronés, jetant des familles innocentes dans une spirale infernale. Suspectés de répondre par l'excès à des années de négligence, certains services hospitaliers élimineraient trop rapidement certains diagnostics différentiels. Aussi, quelques familles dont les enfants sont atteints de maladies rares et pour lesquels un SBS avait été incorrectement suspecté, se sont réunies en associations et dénoncent des placements abusifs. La majorité des spécialistes du droit et des professionnels de santé se récusent contre l'idée d'une tendance au sur-diagnostic. S'ils reconnaissent la possibilité de quelques erreurs fortement dommageables, ils signalent la nécessité d'accorder la priorité à la protection des enfants : tel fut notamment le sens d'une tribune d'experts publiée il y a quelques mois dans *le Monde* en réponse à un autre texte écrit par des parents accusés.

Controverse scientifique ?

Cependant, alors qu'une controverse ancienne existe en France et à l'étranger, qui concerne notamment les signes cliniques et anatomiques devant conduire au diagnostic du SBS, certains praticiens invitent eux aussi à un certain recul. « *Aujourd'hui, on assiste à une véritable fuite en avant dans les diagnostics de SBS, sans prise en compte des facteurs endogènes de fragilité des nourrissons. Les recommandations de la HAS ont pour but de guider les pratiques et d'alerter, pas de constituer une référence scientifique* » observe par exemple cité par *le Monde*, le neuropédiatre Bernard Echenne. Cette perception n'est cependant pas unanimement partagée. « *La démarche diagnostique du SBS est rigoureuse, et passe par l'élimination de certaines pathologies, listées dans nos recommandations. Des causes souvent alléguées par les auteurs [de violence], comme une chute de faible hauteur, ne sont pas recevables* », assure Anne Laurent-Vannier chef du service de rééducation des pathologies neurologiques acquises de l'enfant au sein des hôpitaux de Saint-Maurice, qui se montre très critique vis-à-vis d'un rapport officiel suédois qui aurait remis en cause les critères diagnostics du SBS et qui est depuis mis en avant par ceux qui redoutent une « *fausse épidémie* ».

Est-on face à un nouvel exemple, même en l'absence d'enjeux financiers, d'une dérive de l'utilisation par des non spécialistes (soutenus par certains spécialistes) de données complexes pour servir des thèses controversées et dangereuses, constate-t-on une nouvelle mise en avant de l'expérience personnelle érigée en principe face au consensus global ou s'agit-il d'une mise en garde justifiée face à une sur réaction après des années d'indolence ?

Aurélie Haroche

